



  
**Glisy**  
*Bulletin  
municipal*



Janvier 2016

N°8

Voici que l'année 2015 tire sa révérence. On annonçait cette année difficile, elle l'a été et les prévisions les plus pessimistes se sont souvent révélées en deçà de la réalité.

Alors que nous honorons ceux qui ont été victimes des deux conflits mondiaux du siècle passé, la guerre sévit au Moyen-Orient, créant un afflux de migrants en Europe qui déstabilise certaines de nos démocraties. Le terrorisme aveugle a frappé plusieurs fois notre pays faisant plus de 150 victimes semant le trouble et l'angoisse. Le peuple de France a su dans ces moments terribles se rassembler derrière ses valeurs et faire front.

Des décisions gouvernementales modifient profondément l'organisation de notre pays : l'avènement de la Région Nord Pas-de-Calais Picardie fait perdre à Amiens son statut de capitale régionale. Certes, l'échelon communal est préservé... pour combien de temps encore !

La réforme des dotations de l'Etat aux Collectivités (DGF) prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a été repoussée d'un an : ses effets sur les finances des Communes, en particulier les plus petites, s'annoncent redoutables et pour certaines seront fatales... De fait, cette réforme pourrait conduire à la fusion forcée de bon nombre d'entre elles, in fine à leur disparition, faute de moyens.

L'an dernier, à pareille époque, la baisse des dotations d'Amiens Métropole était estimée à 2.5 millions d'euros : elle aura été de 5.5 ! De nouvelles économies encore plus drastiques devront être faites sur le fonctionnement des services si on veut éviter le recours aux augmentations de fiscalité locale.

Heureusement, notre village bénéficie d'une situation privilégiée qui permet d'aborder le futur proche avec optimisme. Qu'en sera-t-il dans plusieurs années... Nul ne le sait ! Nous continuerons à équiper notre village, à proposer un cadre de vie qui fasse honneur à la 3<sup>e</sup> fleur que le jury régional des villes et villages fleuris vient de nous attribuer, à mettre en œuvre des services, des animations et une vie culturelle en collaboration avec le Comité des Fêtes et le tissu associatif local.

Me faisant le porte-parole des élus, du CCAS et du personnel communal, je forme les vœux les plus sincères de bonne et heureuse année pour chacun d'entre vous. Je souhaite que 2016 apporte des moments de joies et de bonheurs dans les familles et à ceux qui souffrent de l'isolement. Je souhaite également le succès aux jeunes qui étudient et une meilleure santé à ceux qui sont atteints par la maladie. Que chacun aperçoive dans le futur des raisons d'espérer et la joie de vivre et que notre pays, la France, retrouve Paix et sérénité.

Guy Penaud



## Sommaire

Programme Travaux .....	p 03-07
Zone d'activités .....	p 08-09
Le PLU .....	p10
Le Cimetière .....	p11
Le 11 novembre .....	p 12-13
Le CCAS .....	p 14
Jeunesse .....	p 15
Les 3 fleurs de Glisy .....	p 16 à 18
Les Associations .....	p 19 à 26
Evénements .....	p 27
Salle d'Art .....	p 28
Espace Saint-Exupéry .....	p 29
Etat Civil / Osons le civisme ..	p 30
Rappel Historique de la Commune .....	p 31

### Glisy N°8

8 rue Neuve - 80440 Glisy  
Tél. : 03 22 38 10 38 - Fax : 03 22 38 12 01  
mairie@ville-glisy.fr

Directeur de publication :  
M. Guy Penaud, Mme Lucrèce Pini,  
Les membres de la commission communication

Conception graphique :  
www.gacquer.fr

Crédits photos :  
Gliséennes & gliséens

Impression :  
Reprocolor, 03 22 71 19 61  
350 exemplaires / Annuel

## Interconnexion des réseaux d'eau potable

Le service des Eaux d'Amiens Métropole prévoit la création d'une interconnexion en Eau Potable entre la commune de Longueau et les communes de Glisy et Blangy-Tronville. L'objectif est, d'une part, de sécuriser l'alimentation des communes et d'autre part, de répondre à la problématique liée à la présence de perchlorates dans l'eau de nappe des 3 captages de ces communes (ces substances sont des résidus des bombardements de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale).

Le projet prévoit de poser une conduite de 2.4 km le long de l'aérodrome de Glisy (terrains appartenant à la Métropole), entre une conduite existante venant de Longueau et l'emplacement de l'actuel captage « village » de Glisy. L'eau ainsi apportée provient de Bussy les Daours.

L'actuel captage sera abandonné et, en lieu et place, sera construit un réservoir semi-enterré. Dans ce réservoir seront mélangées les eaux venant de l'Hallue et les eaux de l'autre captage de Glisy, dit « stade ». Le château d'eau de Glisy sera désaffecté et revien-

dra à terme à la Commune de Glisy qui souhaite le préserver comme le témoin de l'adduction en eau du village qui date de 1937. Cette adduction a représenté pour les habitants de l'époque un formidable progrès : plus de portage d'eau depuis les 7 ou 8 puits que comptait le village. Le projet prévoit un type de réservoir novateur puisqu'il s'agit de tuyaux en résine réunis entre eux par des galeries techniques, procédé unique en France.

Au préalable de ces travaux, une campagne de détection d'engins pyrotechniques et d'infrastructures souterraines sera effectuée afin de déterminer la présence d'anciennes caves et d'engins de guerre sur le parcours de la future canalisation.

L'ensemble de cette opération, est estimée à 1 750 000 €HT. Les études sont en cours. L'appel d'offre devrait être lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Il est prévu de démarrer les travaux fin 2016, pour une durée prévisionnelle de 6 mois.



Réservoir 200 m<sup>2</sup> semi-enterré projeté en lieu et place du captage «village»

Captage «stade»



# Programme Travaux

## Construction de la station d'épuration

Le projet de réorganisation de l'assainissement des communes de Boves, Longueau, Glisy et Blangy Tronville prévoit la mise en œuvre en 2017 d'une unique station de traitement pour ces quatre communes. Cet ouvrage sera implanté sur la commune de Longueau, près du giratoire d'accès à la rocade et de la Sernam. Il aura une capacité de 17 500 EH et remplacera les 3 stations d'épuration actuelles des communes de Boves, Longueau et Croix de Fer. Ces ouvrages, étant vétustes, seront démolis. L'exutoire actuel (Avre) de la station de Longueau sera conservé pour le futur ouvrage. Les boues issues du traitement des eaux seront valorisées en épandage.

L'appel d'offres pour la construction de la station d'épuration est en cours. Deux autres appels d'offres sont prévus pour poser les réseaux ainsi qu'un bassin de stockage à Longueau.

L'enveloppe de cette opération s'élève à un peu plus de 10 Millions d'euros HT.

En parallèle, un diagnostic des réseaux d'assainissement des communes concernées est en cours. Il a pour but d'identifier les dysfonctionnements et points d'amélioration du réseau et de les corriger.



## Aménagement paysager et urbain Programme de travaux 2015

Cette année, nous avons mis en place un ambitieux programme de travaux et aménagement paysager.

Ces travaux permettent de répondre à des besoins (par exemple création de places de stationnement de véhicules), d'entretenir des infrastructures vieillissantes (réfection du parking de la salle Saint Exupéry) et de poursuivre notre effort pour rendre plus qualitatif l'espace public.

« Cet ouvrage sera implanté sur la commune de Longueau »



Photo non contractuelle

- 1 Bordurage vers le cimetière
- 2 Soutènement du talus Sud
- 3 Extension parking
- 4 Remplacement muret existant
- 5 Création parking VL
- 6 Voie partagée vers le marais
- 7 Création d'un bateau d'accès
- 8 Réfection chaussée fissurée
- 9 Réfection plateau ralentisseur
- 10 Réfection plateau ralentisseur
- 11 Traitement paysager
- 12 Réfection parking
- 13 Barrière forestière
- 14 Drainage au pied de l'église





## Projet de rénovation immobilière du Centre Bourg

### Les travaux avancent vite !...

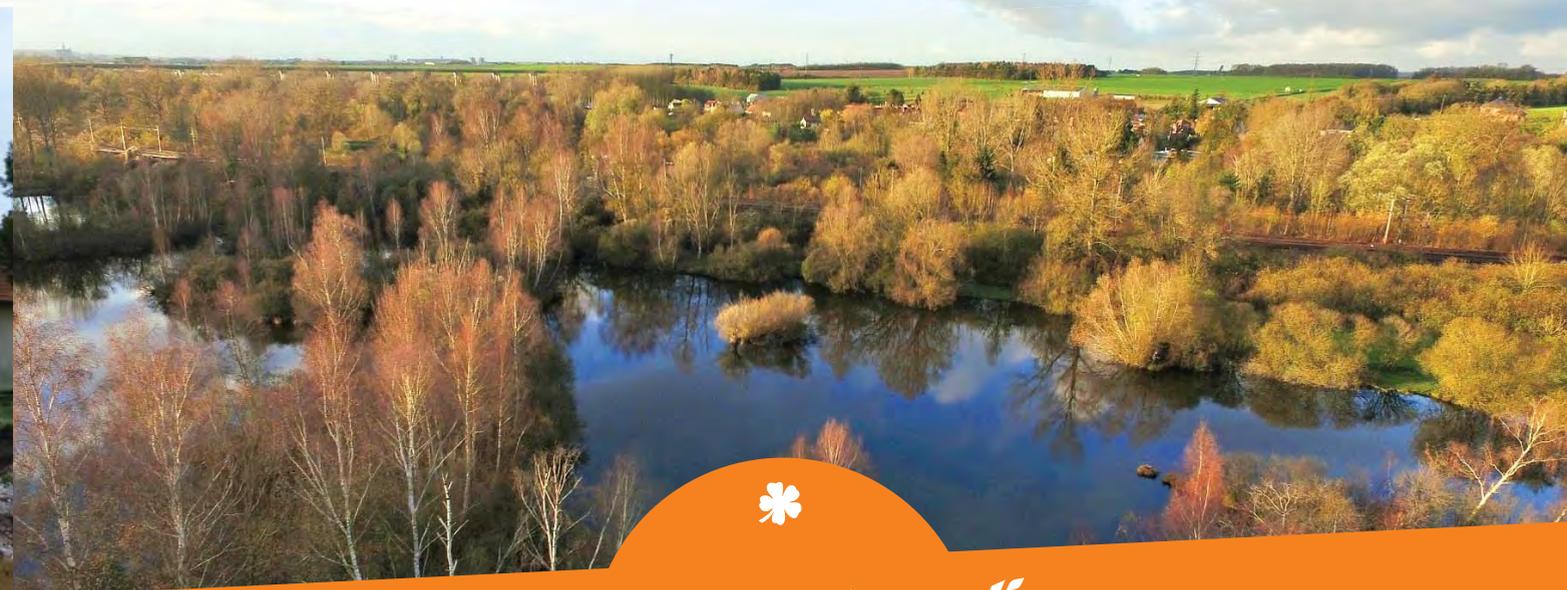
Commencés au début de l'année 2015, ces travaux ont vite permis de voir la réalisation concrète de ce qui n'existait encore que sur le papier.

Rue d'en-haut, deux maisons ont été construites ; la maison « ex Famille Cauvin » a été réhabilitée et divisée en un T2 ainsi qu'un T3.



Les 4 maisons réservées aux personnes âgées qui sont sorties de terre cette année sont en voie d'achèvement.

La grange face à la mairie a été fortement consolidée et ouvragée de façon à servir de salle multi-activités et d'épicerie de dépannage. Les proportions, les ouvertures (passage cocher) et les matériaux ont été pensés de façon à respecter ce qu'elle représente du patrimoine architectural local, tout en permettant d'avoir une fonction nouvelle correspondant aux besoins.



## Projet de restauration et de valorisation du marais communal :

### Création d'un sentier d'interprétation et de promenade.

Le projet qui existe depuis de nombreuses années et qui a été présenté à la population (au travers des associations utilisateurs de ce site) en octobre 2012 a bien avancé au cours de l'année 2015.

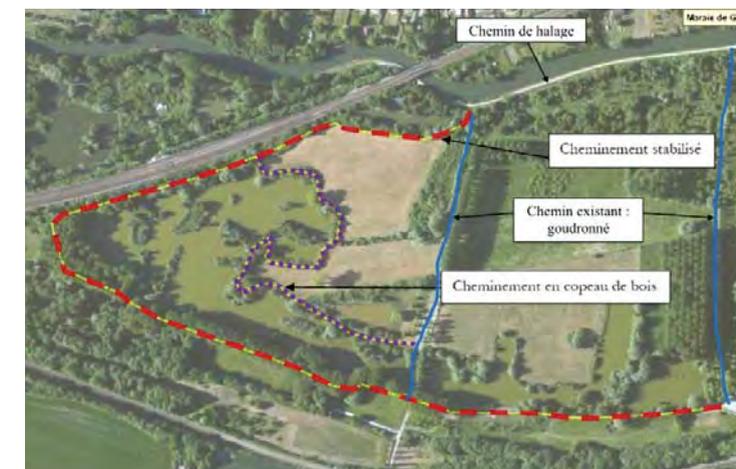
Les études réglementaires, les demandes d'autorisation, de financement, la mise en place d'un budget, etc..., sont en voie d'être achevées.

Les travaux pourraient être réalisés en août et septembre 2016 et achevés dès décembre 2016. En quoi consistent ces travaux ? Principalement en la création d'un cheminement offrant une promenade (2,9 kms environ) avec des points d'observation de la nature.

Tout au long de ce parcours, une signalétique permettra de comprendre ce patrimoine naturel dans ses différentes dimensions (sensibilisation à la préservation de l'environnement, décou-

verte et protection de la nature, découverte des pratiques humaines liées à ces paysages)

Gageons que le promeneur sera conquis par ce paysage ouvert et diversifié, source d'ambiances propices à la détente.



# Présentation d'Igol



Le nouveau site de production et de stockage d'IGOL lubrifiants, actuellement implanté rue de Cagny à Amiens, est en cours de construction sur la ZAC Jules Verne de Glisy.

Débuté en septembre 2014 pour la phase d'aménagement des plateformes et des réseaux, le chantier a repris en septembre 2015 pour la construction des bâtiments de stockage et de production.

Le déménagement de l'activité logistique du site actuel vers celui de Glisy est prévu courant juin 2016 puis s'engagera progressivement le transfert de l'activité de fabrication.



## Extension du Centre Commercial

Interview de **M. Malherbe**

Représentant de la société Eurocommercial Properties, propriétaire de la galerie



Vous avez constaté que l'hypermarché avait rénové son espace de vente et mis en place un nouveau concept qui semble satisfaire la clientèle puisqu'on note une nette hausse de la fréquentation du Centre Commercial.

Est-ce que la Galerie Marchande qui date maintenant de plus de 20 ans et qui n'a subi aucun lifting va elle aussi bénéficier de nouveautés ?

Effectivement, nous avons déposé et obtenu un permis de construire pour la galerie, afin de pouvoir procéder à sa rénovation. Nous sommes en train de travailler sur le planning afin de préparer celle-ci sans gêner la clientèle et les commerçants en place. Nous communiquerons prochainement sur les détails, une fois que le calendrier sera arrêté.

Pouvez-vous donner quelques indications sur cette extension ? allez-vous attirer la clientèle avec une enseigne nationale de renom ?

Rien n'est établi pour le moment : parallèlement au travail sur le calendrier, nous avons procédé à des

enquêtes clientèles dans le Centre et à l'extérieur, afin de savoir exactement ce dont nos visiteurs ont besoin.

Nous avons remonté ces informations aux enseignes pouvant correspondre à ces demandes, et celles-ci sont en train de procéder à leurs propres études.

Une fois réalisées, nous allons nous retrouver ensemble pour favoriser leurs arrivées sur notre Centre.

En terme d'emplois qui est un point crucial pour l'amiénois, est-ce que ce développement joint avec le rétail sur le parking du centre commercial va ouvrir de belles perspectives ?

Tout à fait : le fait de préparer l'arrivée des enseignes en amont, via des enquêtes, permet de garantir leur succès, et de ne pas venir vampiriser l'offre existante. Ainsi, l'emploi déjà en place est maintenu, et les nouveaux arrivés procèdent à des recrutements de personnel, que ce soit directement ou indirectement. Quand je parle d'effet indirect, il s'agit des entreprises locales, comme celles de nettoyage par exemple, qui trouvent ainsi de nouveaux clients.



Interview de **Daniel Gay**

en charge du service « développement » de la CCI Amiens Picardie

Le parc d'activité du Pôle Jules Verne ne cesse d'accueillir de nouvelles entreprises, pouvez-vous nous faire un point sur son développement ?

La CCI AMIENS-PICARDIE, aménage ce parc d'activité pour le compte d'Amiens Métropole depuis plus de 20 ans. Réparti sur 250 ha et 3 communes (BOVES, GLISY et LONGUEAU), le Pôle Jules Verne compte aujourd'hui 350 entreprises pour environ 4 800 emplois (6 entreprises de plus de 100 salariés et 35 entre 10 et 100 salariés), il est le second parc d'activité du département après l'EIN.

Avez-vous des projets d'extension ?

Nous travaillons avec Amiens-Métropole pour finaliser un projet d'extension au niveau du nouveau rond-point sur la 1029 sur une surface d'environ 27 ha dont les 2/3 sur la commune de GLISY. Ces nouveaux terrains doivent permettre de proposer une offre similaire au Bois Planté I et répondre aux besoins de PME à la recherche d'une implantation sur le territoire d'Amiens Métropole.

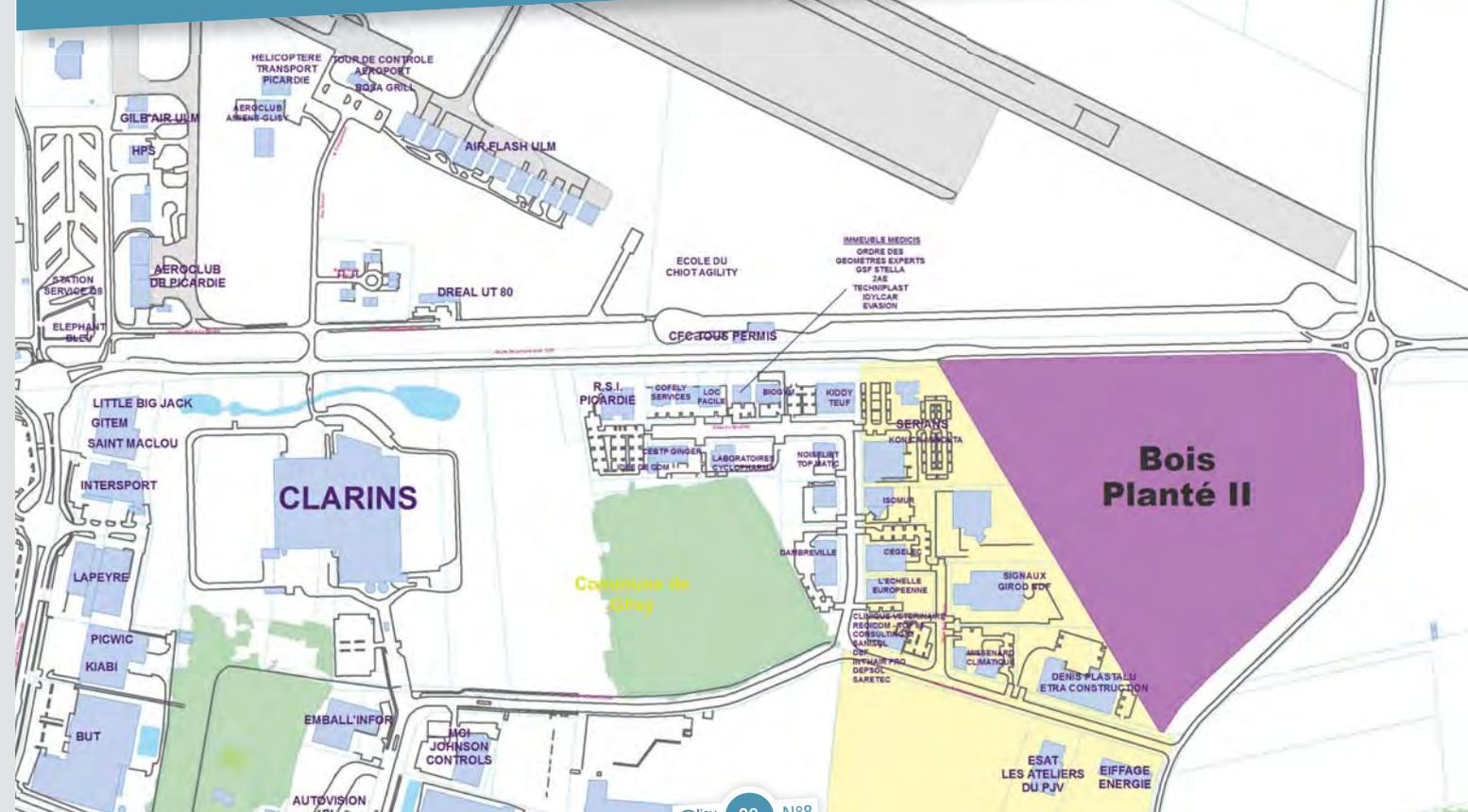
Allez-vous, comme sur l'ensemble du Pôle Jules Verne, soigner la qualité environnementale et paysagère ?

La CCIAP a fait le choix depuis l'origine du Pôle de s'entourer d'un architecte en chef, le Cabinet DU-BUS-RICHEZ, pour concevoir et veiller à la qualité architecturale et environnementale.

Cela se concrétise par :

- la prise en compte des grands espaces à l'échelle du Pôle
- la qualité du traitement des entrées de ville
- un traitement qualitatif des projets donnant une image harmonieuse et une cohérence d'ensemble.

L'extension du Pôle devra prolonger cette image et renforcer la qualité de l'entrée dans l'agglomération au niveau du nouveau rond-point.



## Le PLU : Etat d'avancement

Le Conseil Municipal a, par délibération du 17 décembre 2014, prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 16 février 2004 pour le rendre compatible avec :

- le Scot du pays du Grand Amiénois approuvé le 21 décembre 2012,
- la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
- la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

Le bureau d'études « Diverscités » a été choisi pour accompagner la Collectivité dans la procédure de révision.

Le 03 juillet 2015, la commission locale de révision du PLU a présenté le diagnostic établi par le bureau d'études aux « personnes publiques » qui sont associées à l'élaboration du PLU. Il s'agit de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, des Chambres consulaires, des communes limitrophes, des EPCI voisins intéressés, de l'EPCI chargé du SCOT, d'Amiens Métropole.

Ces personnes morales accompagnent les élus en portant sur le PLU un regard spécifique à leurs compétences propres. Cette association permet d'aboutir à un PLU partagé... Le diagnostic porte sur l'évolution de la Commune, population, logements, déplacements, emplois, activités économiques, agriculture, analyse paysagère et environnementale, consommation du foncier et nuisances...

Le 07 juillet 2015, la commune a reçu les exploitants agricoles pour mieux apprécier leurs projets et les caractéristiques de chacune des exploitations.

Depuis, la commission d'urbanisme se réunit régulièrement de façon à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (art. L123-1-3 du code de l'urbanisme) définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités éco-

logiques. Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble du territoire. Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. L'ensemble du PLU doit être cohérent avec le PADD.

Le 04 novembre 2015, le PADD a été présenté aux Personnes Publiques Associées qui émettent un avis sur la validité réglementaire du projet.

Le 23 novembre 2015, il a été débattu au sein du Conseil Municipal puis sera prochainement présenté à la population lors d'une réunion publique.

En l'état actuel d'élaboration, le PADD se déclinerait autour de 3 grandes thématiques regroupées portées par le titre:

## Glisy : une « porte entre la ville et la campagne ».

### Orientation 1 : maîtriser et organiser le développement communal

La commune souhaite s'engager dans une réflexion globale visant à intégrer le principe de gestion économique, sans perdre de vue ce qui fait son identité.

### Orientation 2 : maintenir et poursuivre le développement économique dans une logique intercommunale

La commune possède des atouts économiques qu'elle souhaite maintenir voire renforcer comme des activités agricoles encore bien présentes autour du village et des activités industrielles, artisanales et commerciales regroupées au sein du pôle Jules Verne à l'échelle de la Communauté d'agglomération Amiens Métropole.

### Orientation 3 : préserver et valoriser l'identité paysagère et environnementale de la commune

La commune s'identifie comme une « porte entre la ville et la campagne ». Cette définition s'accompagne d'éléments du paysage et environnementaux qui participent à l'identité de la commune. Ce sont tous ces éléments fragiles qui participent au cadre de vie qualitatif que la commune entend préserver voire renforcer tout en prenant en compte les risques et les nuisances.

## Opération de mise en conformité du cimetière communal



### Procédure de reprise des sépultures sans concession révélant du régime du terrain commun

Les habitants de la commune le savent bien, les familles ont fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière jusqu'à très récemment. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun.

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée. En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur, les inhumations en terrain commun sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans.

La tombe n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou de réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire de cinq ans, à la différence des concessions funéraires : seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune.

Une fois la contribution payée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent le renouvellement de la concession tout en maintenant la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime du terrain commun, d'accorder un délai jusqu'au **31 décembre 2016** aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts, en particulier l'achat d'une concession.

Au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures en l'état d'abandon et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France » qui proposera **une réunion publique début 2016** au cours de laquelle chacun pourra poser toutes les questions relatives à sa situation particulière.



# Le 11 Novembre



« Cette année, un accent patrimonial et culturel a mis en valeur la commémoration »

Cette année, un accent patrimonial et culturel a mis en valeur la commémoration du 11 novembre.

Deux avions de l'aéroclub Amiens-Glisy, un Piper et un Stearman, ont ouvert la cérémonie en survolant le monument aux morts. La cérémonie s'est déroulée de manière traditionnelle : les enfants et les participants ont entonné la « Marseillaise » avant les discours et l'appel aux morts honorant les disparus de Glisy pendant les guerres.

M.Guerrini, spécialiste des recherches sur les monuments aux morts de la guerre 14-18 en Picardie, a proposé quelques explications sur la construction de ces monuments, le choix des formes, des endroits d'élévation, et le coût de

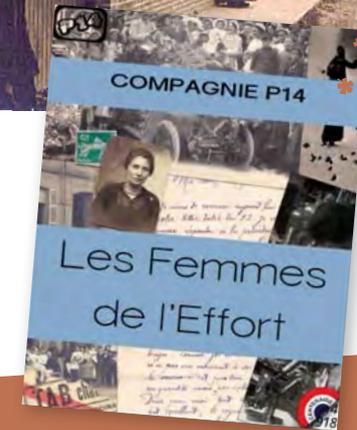
leur édification....Il a fourni quelques renseignements sur le monument aux morts de Glisy qui ne se situait pas à l'emplacement actuel puisqu'une mare occupait cette partie de la place communale. Il a été construit en 1929 suivant les plans de l'Architecte Mallet et a coûté 5.500 Francs, comprenant les inscriptions et le muret qui l'entourait et le protégeait de la mare.

La population a pu découvrir l'exposition « Devoir de mémoire » de Gérard Banc, qui a réalisé un travail original de photographe sous microscope en hommage à son grand-père décédé en 1916 sur le champ de bataille de Verdun. Gilbert Lefevre, plasticien, s'est inspiré de la lecture du Journal d'Anne Frank pour concevoir un ensemble de peintures illustrant la triste période de notre histoire de 1939 à 1945.

Les « Chaises Drapeaux » en hommage aux nations engagées dans la guerre 14-18, réalisées par les élèves inscrits aux temps périscolaires du jeudi, ont été installées dans la cour de l'école et montré que 72 nations étaient engagés dans le conflit par le jeu des alliances et les empires coloniaux.

Les élèves et la troupe P14, en résidence à l'espace Saint Exupéry, ont lu des extraits de textes de femmes. Il s'agissait là de collaborer au projet de création des P14 « les Femmes de l'Effort », projet labellisé nationalement dans le cadre des commémorations du centenaire.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre et d'un buffet de l'amitié auquel de nombreux habitants ont participé.





## Encore une année enrichissante pour cette année 2015 pour nos aînés

Le petit train touristique de la Ville de DIEPPE en juin 2015 a fait découvrir aux aînés une ville pittoresque avec ses vieux quartiers et l'impressionnante architecture de l'église St Jacques dans le quartier Sainte Catherine.

Après une collation au Restaurant du front de mer, la balade en bateau pour découvrir la Côte d'albâtre et ses hautes falaises a ravi bon nombre d'entre nous malgré des remous qui ont fait chavirer quelques cœurs...

L'après-midi festif de septembre a permis aux couples de danser sur des airs champêtres avec l'orchestre de Benoit Royez et son chanteur à la magnifique voix de ténor... que les aînés auront le plaisir de retrouver lors du repas des aînés en début d'année 2016.

La sortie du 3 décembre a fait l'unanimité : axée sur un repas dansant avec un grand spectacle à l'Estaminet Palace à SAINT INGLEVERT dans le Pas de Calais, elle a ravi tous les participants dans une ambiance festive. Rires et chansons seront encore au Rendez-vous.

Des après-midis récréatifs sont organisés tous les 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois au cours desquels des bénévoles accueillent les aînés pour passer de bons moments dans la convivialité.



Au programme : jeux de société, jeux de cartes, petites collations et boissons d'accompagnement.

Cet été a été mis en place avec le concours de La Poste, le contrat « COHESIO » pour les personnes âgées. Ce contrat permet aux personnes qui en font la demande de recevoir la visite du facteur une ou deux fois par semaine pour discuter, s'assurer de leur bonne santé et faire remonter les soucis qu'elles rencontrent auprès des services de la Mairie.

Vu le succès rencontré par cette démarche, le CCAS a l'intention de renouveler l'opération pour l'été 2016. N'hésitez pas à contacter Aurélie pour avoir de plus amples renseignements : elle saura vous guider pour les formalités très simples à accomplir.

Pour finir et au nom de tous les membres du CCAS, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année et si votre cœur est rempli de désirs et de rêves qui colorent la vie, que cette nouvelle année accomplisse vos plus beaux souhaits et se remplisse des couleurs du bonheur !

Sylvie Pruvot, Vice Présidente du CCAS

## Le centre de loisirs

Pour la première fois la commune a initié le centre d'accueil de loisirs du mois de juillet en autonomie en organisant elle-même son propre recrutement et sa propre planification des activités journalières. Le directeur et 2 animateurs ont donc encadré les enfants de 6 à 12 ans et les ont amenés à découvrir diverses activités sur le village et ses rues, sur les terrains de jeux sportifs, sur l'aérodrome, les marais et même en camping à Raineville et en déplacement à l'aqualand de belle dune. Les 2 semaines furent trop courtes et le centre s'est terminé joyeusement par une kermesse de danses et jeux partagés avec les parents

et un très beau goûter. Fort de cette expérience, une des animatrices Ingrid Breilly est en train de préparer son diplôme de directrice (elle a franchi avec succès la première phase de formation aux vacances de Toussaint) et un animateur Maximilien Duvette a été recruté à l'année pour encadrer les activités péri-scolaires et quelques activités auprès du CCAS. La préparation du centre 2016 se fera ainsi très facilement, la première adjointe se penche déjà sur le futur déroulement.

Merci à l'équipe de Philippe Morinière qui a permis un très beau vol des enfants en petit bi-moteur au-dessus de Glisy.





# Les 3 Fleurs de Glisy



## Fleurissement de la Commune

Notre commune a été visitée le 15 septembre par le jury régional qui attribue la labellisation des villes et villages fleuris.

Les critères d'évaluation ont évolué ces dernières années. Antérieurement, seul l'effort de fleurissement était apprécié ; les critères actuels ont changé pour prendre en compte le résultat, mais aussi par quelle démarche celui-ci est obtenu et la prise en compte des différents espaces de la commune.

### Les principaux critères sont :

- La démarche de valorisation communale par le végétal,
- L'évaluation et la promotion de la démarche auprès de la population et des visiteurs,
- Le patrimoine végétal et le fleurissement
- La gestion environnementale et la qualité de l'espace public (biodiversité, mobilier, propreté...)
- L'analyse de l'espace (cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune).

Le label qui embellit la vie :



Glisy, labellisé 3 fleurs



Lors des assises régionales du fleurissement qui se sont déroulées le 5 novembre dernier à Mégacité, la commune de Glisy s'est vu décerner 3 fleurs.

Dans le département de la Somme, 13 communes sont labellisées 3 fleurs, 4 ont obtenu 4 fleurs.

Glisy fait donc partie des 17 communes (sur les 782 que compte le département) qui ont fait le plus d'efforts en terme de fleurissement et de cadre de vie.

### A qui doit-on cette distinction ?

Sans patrimoine bâti ancien fort, sans monument historique, aux portes de la ville, une zone d'activités au Sud, un aérodrome, une voie de chemin de fer, un paysage agricole de plateau au nord, Glisy ne peut s'appuyer pour embellir et améliorer le cadre de vie que sur ses habitants. La volonté de l'équipe municipale, toujours soutenue, ne fait que reprendre les efforts faits par chacun des habitants pour améliorer sa façade, changer une clôture vieillissante, fleurir ses fenêtres sur la rue...

Cette amélioration de notre cadre de vie passe aussi par le travail des employés de la commune. Cette labellisation ne serait pas possible sans leur investissement fort dont ils savent faire preuve : qu'ils en soient ici remerciés au nom de tous les habitants.

Au moment où ces lignes sont rédigées, se déroule à Paris la COP21 (conférence des Nations Unies sur les changements climatiques). Il semble approprié de présenter ici ce que la commune a pu mettre en place en terme de développement durable et de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Depuis de nombreuses années, la commune a mis en place une gestion alternative des eaux pluviales en faisant appel à des fossés, des noues et des bassins de retenue pour leur collecte en excluant le recours aux canalisations enterrées : ces ouvrages sont la plupart du temps le support à d'aménagements très qualitatifs où se rejoignent des plantations de zone humide et des « rivières » en pierre calcaire.

## Les 3 Fleurs de Glisy



De même les deux toitures principales (église et salle multifonctions) permettent de recueillir deux fois 9 m<sup>3</sup> d'eau filtrées pour l'arrosage des espaces verts et plantations.

L'arrosage est donc réalisé grâce au pulvérisateur et au tracteur communal avec de l'eau de pluie; il ne concerne que les jardinières et les espaces nouvellement créés. Un récupérateur d'eau a été installé au cimetière pour permettre d'arroser les plantes en pot.

Les autres végétaux devront se « débrouiller

seuls » mais en étant généreusement paillés par du broyat issu des tailles des haies et arbustes. La commune a investi dans l'achat d'un broyeur de végétaux permettant d'utiliser l'ensemble des déchets produits sur son territoire. Le broyat ainsi produit permet de limiter la pousse des herbes indésirables et d'amender le sol. Cela s'inscrit dans une démarche de limitation et de valorisation des déchets verts, démarche à laquelle la population est associée (composteurs individuels, broyage des branchages des particuliers).

### Développement durable

Une réflexion est engagée sur la gestion des espaces verts :

- Les zones engazonnées les plus éloignées du centre bourg ne sont plus systématiquement tondues mais fauchées deux fois par an.
- Une réflexion sur les techniques de désherbage est engagée : utilisation du désherbeur thermique, désherbage avec des binettes plus performantes (desherbinet, u-binette).
- L'utilisation d'un désherbeur mécanique monté sur un motoculteur est à l'étude. Nous expérimentons les brosses rotatives montées sur une débroussailleuse.

Ces changements de pratiques doivent être acceptés par les agents communaux et par les habitants.

Si l'entretien « zérophyto » qui est réalisé depuis quelques années, ne doit pas se traduire par l'abandon de certains espaces aux yeux du public, il faut accepter que certaines « mauvaises herbes » puissent s'inviter là où l'on ne souhaite pas les voir et résister un peu plus longtemps aux coups de binette des agents (qui ne peuvent pas être partout en même temps), qu'à l'arrosage copieux au glyphosate.

Dans les nouveaux projets sur les espaces publics, la question de l'entretien écologique est toujours au cœur des débats; les solutions techniques mises en œuvre doivent tenir compte de l'entretien quotidien qui doit être durable et économe en temps.

## Les Associations



Le Comité des Fêtes de Glisy, né en 2015, prend ses marques.

Après un Mardi-Gras de qualité, la Fête de la Musique et le Marché Artisanal ont satisfait tous les participants amateurs de musique ou d'artisanat local. Le Comité des Fêtes a également prêté son concours à l'Association Culture et Loisirs pour l'organisation de la Corrida et contribuer à l'animation de la Saint Léger.

Nos adhérents, les plus actifs, se sont engagés pour que ces animations, temps forts de la vie de notre village, soient particulièrement réussies. Merci à tous nos adhérents pour leur soutien et leur participation, si minime soit-elle.

En 2016, l'animation du village et l'aide aux Associations resteront nos objectifs majeurs pour renforcer la convivialité et le bien vivre à Glisy.



# Les Associations

## Le Club d'Éducation d'Agility d'Amiens Glisy



Créé en 1988, le Club d'Éducation et d'Agility d'Amiens Glisy (CLEA) exerce son activité dans l'emprise de l'Aérodrome.

Affilié à la Société Canine Nord Picardie (S.C.N.P.), elle-même affiliée à la Société Centrale Canine (S.C.C.), association reconnue d'utilité publique sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. Le CLEA est une association loi de 1901.

**Objet :** Assurer l'éducation sociale de tous les chiens et contribuer ainsi à une meilleure insertion du chien dans la société.

**L'École des Chiots** est accessible dès deux mois.

**L'Éducation** peut commencer à tous les âges.

**L'Agility** peut se pratiquer à tous les niveaux

**Cross Canin** comprend le Cani Cross, Cani VTT et Cani Trotinette

**Chiens Visiteurs :** dans les maisons de retraites, les Instituts Médicaux Educatifs (IME) et adultes handicapés.

**Formation des maîtres de chiens : Obligatoire** pour les maîtres de chiens catégorisés de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie

## L'aéro club PAM

### Inscriptions au Brevet d'Initiation Aéronautique - session 2105-2016

- Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est une formation s'adressant aux jeunes scolarisés âgés de 13 à 21 ans intéressés par l'aéronautique sous couvert du Rectorat.
- La formation consiste en 40 Heures de cours sur les sujets suivants : aérodynamique, construction des aéronefs, Navigation-réglementation- sécurité des vols, Météorologie, Histoire de l'aéronautique et du spatial. Une formation optionnelle à l'anglais aéronautique est dispensée.
- Cet enseignement est complété par des vols aux commandes de l'aéronef : Deux heures en avion dont une comme observateur, une demi heure en planeur et une demi heure en ULM multiaxes.
- Au cours de cet enseignement, des conférenciers viennent présenter leur profession afin de faire naître des projets professionnels.
- Des visites de musées sont organisées : le Bourget, Moteurs avions et Fusées à Melun Villaroche, Albert, etc...
- L'examen national a lieu à la mi-mai et les jeunes sont préparés par un stage pendant les vacances de Pâques.
- Coût de la formation : 265 € payable en trois fois.
- Inscription : [contact@aeroclub-picardie-amiens.com](mailto:contact@aeroclub-picardie-amiens.com) ou 06 07 04 08 50
- Début des cours : mercredi 4 novembre 17H à 19H ou samedi 7 novembre 10H30 – 12H30



# Les Associations



## L'association Culture & Loisirs

2015 a vu une autre année pleine d'activités et de sorties culturelles organisées par le nouveau Président de l'ACL, Jean-Georges Verdier, avec l'aide de son épouse Josette, secrétaire de l'association.

Cette année, après la traditionnelle galette des rois, les adhérents de l'ACL ont pu prendre part à diverses sorties et excursions : une pièce de théâtre à Mégacité Amiens, la Maison d'Arsène Lupin à Étretat, la découverte du Palais de la Bénédictine à Fécamp, le musée du Louvre/Lens, le parc mémorial canadien de Vimy, ou encore la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette, avec à chaque fois un déjeuner ou un dîner dans un restaurant local.

Une fois de plus, dans le cadre de la fête du village début octobre, l'ACL a organisé la Corrida de la St-Léger, course pédestre dont l'édition 2015 a rassemblé plus de 200 coureurs. Les ateliers « Terr'Agile » et « petites mains » animés par Nadine, Véronique et Marie-Laure demeurent par ailleurs toujours aussi appréciés. M<sup>me</sup> Gaudefroy Véronique et FOURNIER Marie-Laure « Les Petites Mains » proposent une animation ouverte à tous, petits et grands, diverses activités manuelles, créatives, le mercredi après-midi, de 14h à 16h, deux fois par mois, (hors vacances scolaires) dans les locaux de la mairie.

Pour vous aussi devenir membre de l'ACL et participer à la palette d'activités et sorties proposées, contactez :

[jeangeorges.verdier@gmail.com](mailto:jeangeorges.verdier@gmail.com)





## Les Associations

### ASG Tennis

L'Association sportive de tennis de Glisy est une amicale regroupant des sports de raquettes, tels que le Tennis évoluant sur le terrain situé sur l'enceinte du terrain de football. Le badminton et le tennis de table évoluent dans la salle St Exupéry.

La cotisation est de 30 euros pour les adultes et de 15 euros pour les enfants pour les 3 activités. Stéphane Eloy

N'hésitez pas à me contacter pour des renseignements et à convier vos amis à ces activités de loisirs : [sport.raquette.glisy@gmail.com](mailto:sport.raquette.glisy@gmail.com)



*Le Lundi* : de 19h00 à 21h00 Bad  
*Le Mardi* : de 18h00 à 20h00 Bad  
*Le Jeudi* : de 19h00 / 21h30 Tennis de table

### Faune Nature & Tradition

Faune Nature et Tradition est une amicale de chasse communale. Elle contribue au développement et à la préservation de la faune sauvage. Cette année, une centaine de canards élevés par nos soins ont été lâchés, et une trentaine de faisans seront relâchés dans les marais de Glisy. Cette action est renforcée par un agrainage régulier tout au long de l'année, été comme hiver, et cela malgré les dégradations, les vols de gibier et de la divagation de chiens et de chats. L'amicale envisage d'organiser pour la première fois une journée nature courant Mars 2016, dans le cadre de Som'Propre ou de Som'Fleurs.

Contact : [faune.nature.tradition@gmail.com](mailto:faune.nature.tradition@gmail.com)



## Les Associations



*Animations réalisées en 2015 par l'Amicale*

- Chasse aux œufs / Pâques
- Cochon grillé / Juin
- Cadeaux aux Aînés / Décembre

### L'amicale de Glisy



L'Amicale, fidèle à ses valeurs, réussit à tisser des liens intergénérationnels lors de ces manifestations destinées aux enfants, aux adultes et aux anciens de notre commune.

Pour la chasse aux œufs ; Les plus petits ont pu chercher en toute sécurité dans l'aire de jeux pour enfants, tandis que les plus grands exploraient les alentours.

La journée du Cochon Grillé s'est déroulée pour la première fois, au cœur de notre commune, sur l'aire de l'Echaillon. Ce repas a connu un franc succès sous un soleil de plomb. Un concours de pétanque, organisé en parallèle, a permis à une dizaine d'équipe de s'exprimer.

#### *Faits marquants de l'année 2015 :*

Création d'un logo pour que l'association soit bien identifiée. Soixante habitants de notre commune sont adhérents de l'association. Des cartes de membres ont été établies pour chacun.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de novembre, l'ensemble du Comité Directeur a été réélu, avec à la suite l'élection d'un nouveau bureau.

De nouveaux bénévoles ont pris le relais ; tout en conservant l'esprit de notre association. Nous vous donnons rendez-vous en 2016.

*L'Amicale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs pour cette nouvelle année 2016*

## Le Damier

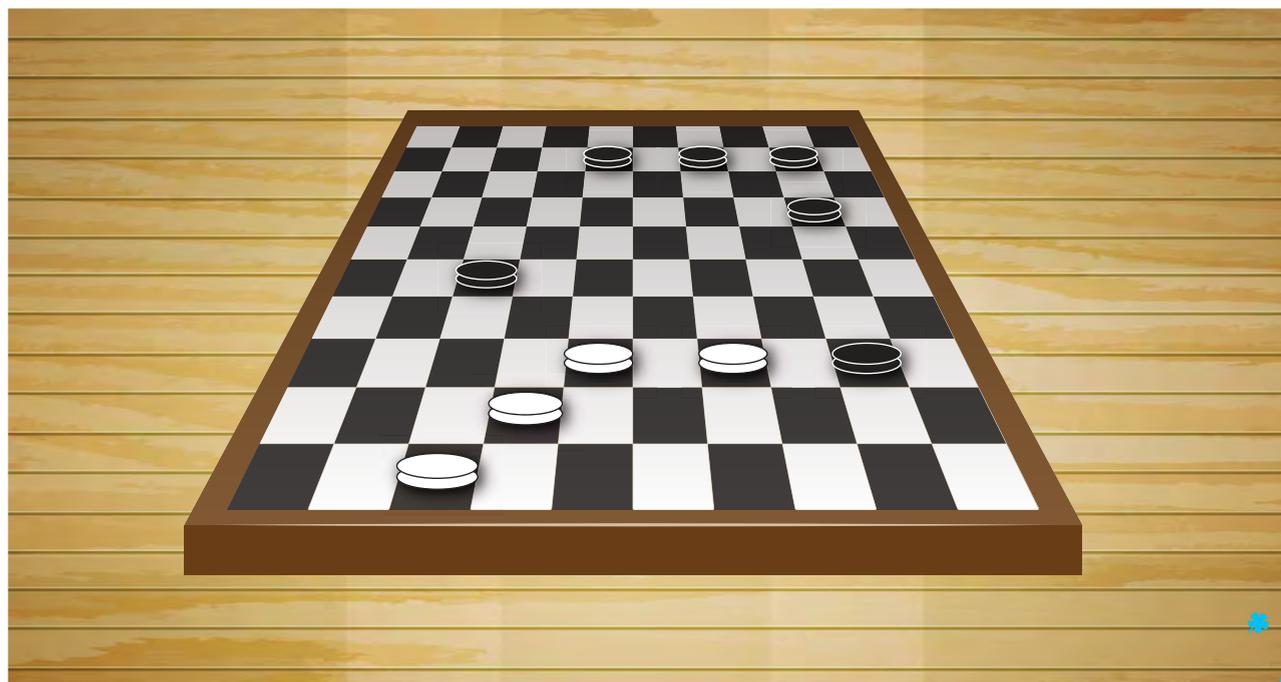
Le damier-club de Glisy se réunit à la mairie le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14h30 à 18h30 pour des séances d'entraînement et d'initiation ouvertes à tous.

Plusieurs joueurs participent régulièrement à des compétitions; cette année le jeune Mickael Carton s'est particulièrement illustré : 1<sup>er</sup> au championnat de Glisy, 3<sup>e</sup> au championnat de Picardie et 9<sup>e</sup> au championnat de France en série Honneur.

Le Damier de Glisy avait engagé deux équipes au championnat de la Ligue Nord-Pas de Calais- Picardie 2014-2015 : l'équipe A termine troisième en 1<sup>er</sup> série, et l'équipe B septième en 2<sup>e</sup> série.

Au programme cette année, en plus du championnat de Glisy et des séances d'initiation ouvertes à tous, l'organisation des demi-finales du championnat de Ligue individuel le samedi 27 février après-midi, salle des Assemblées à la mairie.

Contact : .G Fontier, président du club, 06 80 84 06 29, [gerard.fontier@gmail.com](mailto:gerard.fontier@gmail.com)



*les Blancs jouent et gagnent en 3 temps  
À vous la main (sur les blancs)*

## ASG Football



### Les Séniors :

En cette saison 2015/2016, les deux équipes séniors de l'AS Glisy entendent jouer les premiers rôles dans leurs championnats respectifs de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>me division. L'équipe première a pour objectif de remonter en promotion de première division à l'issue de la saison. La réserve, de son côté, sera outsider dans son groupe et entend titiller les favoris pour accrocher une montée en 3<sup>e</sup>me division, ce qui serait une première dans l'histoire du club.

L'ASG continuera par ailleurs de retisser du lien social en ces temps particulièrement difficiles à travers ses nombreuses manifestations extra-sportives (soirée dansante, réderie, loto quine, concours de pétanque...).

Cette saison a été marquée par le départ de Jean-Luc Fauvet après 20 ans de bons et loyaux services au sein du club. JLF a décidé de passer le flambeau à une nouvelle équipe de bénévoles dévoués, avec à sa tête Ludovic Chougny, qui entendent poursuivre le développement du club.

### Les Jeunes de 7 à 9 ans :

Notre objectif est de proposer une activité pour que les enfants de Glisy et des alentours puissent s'épanouir dans la bonne humeur. D'ailleurs, pour favoriser la pratique du sport pour tous et parce que le football est par essence un sport populaire, nous avons mis en place la gratuité du coût de la licence pour nos jeunes joueurs. N'hésitez pas à proposer à vos enfants de nous rejoindre, garçon et fille, ce sera avec plaisir que notre éducateur « Ours » leur apprendra les bases de notre sport collectif.

## Les Guépards

Les Guépards de Glisy ont été créés en novembre 1999.....Supporters du RC LENS

L'adhésion est effective de juillet à juillet, 12 Euros pour les adultes et 06 Euros pour les enfants (12 ans).

### Le mot du président fondateur, DHEILLY Didier :

Après une saison ratée en ligue 1, le Rc Lens est en ligue 2. La passion des supporters fait que Lens est privilégié. Le merveilleux stade Bollaert est toujours complet.

Les manifestations de l'Association attirent de plus en plus de personnes.

### Renseignements divers :

Des bus sont organisés pour les matchs au stade Félix Bollaert à Lens. Les adhésions à l'association vont de juillet à juillet.

12 Euros adulte et 06 Euros enfant.  
06 37 62 27 30





# Les Associations

## Atelier Théâtre de Glisy

L'association Atelier Théâtre de Glisy a été créée le 14 juillet 2013.

Cette association a pour but de promouvoir la vie culturelle au sein de la commune de Glisy et de ses environs sous la forme de spectacles et animations diverses.

L'association, composée d'amateurs, écrit ses pièces de théâtre à partir d'anecdotes que chacun a vécu ou rencontré au cours de sa vie.

### Composition du Bureau :

Présidente : Jacqueline Gaffet

Tel : 03 22 38 10 90

Secrétaire : Patricia Wailly

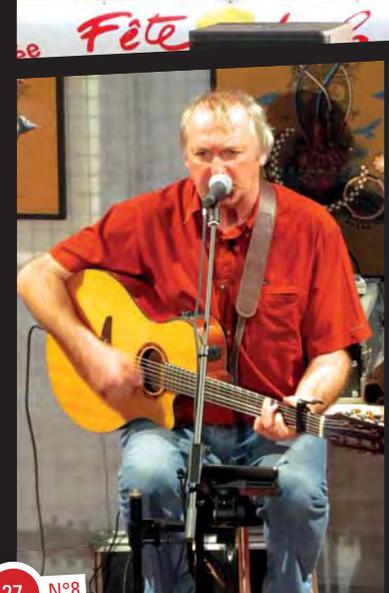
Tel: 03 22 38 20 84

Trésorière: Elisabeth Caron

Tel: 03 22 38 11 23



# Événements



La salle d'arts fêtera ses 5 ans en janvier 2016. Les artistes, de plus en plus nombreux, y trouvent un accueil, un éclairage, une qualité d'exposition qui leur permet une vraie mise en valeur de leurs œuvres. Des jours heureux, des jours malheureux, elle a pleuré en octobre la disparition d'un de ses premiers exposants de 2011 : Gaël Chapo.

Le vernissage du 21 octobre a été l'occasion de lui rendre hommage et la grande exposition des 28 et 29 novembre à l'espace St Exupéry a permis de retrouver son travail, ses carnets de croquis et ses tableaux originaux au milieu des œuvres d'une vingtaine d'artistes aux techniques diverses : (peinture, dessin, calligraphie, photographie, pastel, gravure, sculpture, mosaïque...). La salle d'arts est ouverte sur demande ou régulièrement aux heures de bibliothèque (en dehors des vacances scolaires).



voici en affiches,  
une année d'expositions...

Retrouvez le programme de l'année 2016 sur [ville-glisy.fr](http://ville-glisy.fr)

L'Espace métropolitain st Exupéry fait maintenant le plein d'activités, de résidences et de spectacles.

Il accueille actuellement en résidence de création théâtrale pour 3 ans : la troupe P14.

Cette dernière y crée ses spectacles, y anime des temps de création avec des comédiens amateurs les « BASTRINGUE », y offre des lectures thématiques, le spectacle pour enfants « FRISSON » a été proposé aux écoles pour Noël ; la troupe encadre également des activités d'expression (péri-scolaires). Des lectures par les élèves et elles-mêmes ont captivé l'auditoire lors du 11 novembre. Leur projet (14/18, les femmes de l'effort) a reçu le label national et verra le jour fin février 2016.

L'atelier théâtre de Glisy y mène également ses répétitions et créations. De nombreuses troupes samariennes (Voix de Garage, Amuséon, Effervescence, le lyrico presto,...) apprécient la qualité de l'équipement et de son régisseur Rédouane.

La programmation tant théâtrale que musicale se veut des plus riches et des plus variées.





# Etat Civil

## Naissances

- Elias PENDACZOK le 26 décembre 2014
- Maé Didier Gille André CICERI le 20 janvier 2015
- Gabriel Dominique Serge DUBRAY le 02 février 2015
- Lounès CARLIEZ le 08 mai 2015
- Mia DHEILLY le 18 mai 2015
- Léo Adrien Michel COZETTE le 25 juin 2015
- Louïs HERBET-MARZACK le 07 juillet 2015
- Jules René Amedeo D'OIDIO le 14 septembre 2015
- Aynola Barbara Rose LEFEBVRE le 22 septembre 2015
- Léandre Laurent Philippe PETIT le 25 septembre 2015
- Abel Paul Jean STOFFAËS le 04 octobre 2015



## Mariage

M<sup>elle</sup> Partyka Brigitte et M. Domont Bruno  
le 06 juin 2015

## Décès

- M. René QUERET le 15 février 2015
- M. Jacques HEMART le 23 mars 2015
- M. Jacques GODARD le 18 septembre 2015



# Osons le civisme !

## Hygiène, Propreté, Sécurité, Respect de l'Environnement et des Autres...

Autant de domaines où chacun doit se sentir acteur et responsable.

Rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique sans maître, de les laisser faire leurs besoins sur les trottoirs, devant les portes des maisons ou aux abords des massifs de fleurs auquel cas il est demandé au propriétaire de bien vouloir ramasser les déjections qui nuisent à la salubrité, et aussi par respect pour l'environnement et les employés communaux qui se dévouent au quotidien pour le maintien d'une commune propre et fleurie.

Rappelons également que les trottoirs sont réservés aux piétons et usagers se déplaçant avec des véhicules à roulettes (poussette pour enfant) en aucun cas on ne doit circuler sur les trottoirs à vélo par mesure de sécurité pour les piétons.



# Rappel historique : les mairies de Glisy depuis la révolution



The image features two tall, thin Christmas trees made of bare branches, heavily decorated with warm white lights. They stand on a mound of snow. The background is a dark night sky filled with a dense, soft-focus shower of white snowflakes falling from above. The overall mood is festive and serene.

*Meilleurs voeux*  
**2016**